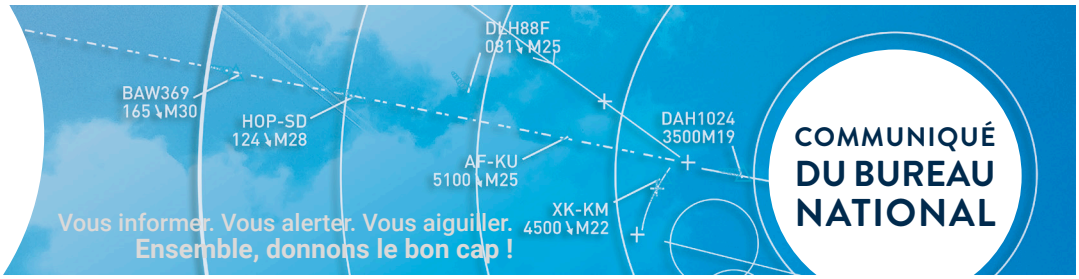
Ingénieurs du Contrôle de la Navigation Aérienne



QU'ONT-ILS FAIT DE LEUR 60% ? BILAN 3/3 2022 - 2026

Le 5 novembre 2026

MANDATURE 2022-2026 : LEUR BILAN… « HISTORIQUE »

ICNA UN MÉTIER FRAGILISÉ, UN COLLECTIF MENACÉ

À l'approche des élections professionnelles, les tentatives de retour sur bilan se multiplient. Des renoncements sont présentés comme des gains pour l'ensemble du corps, tandis que les concessions successives sont reléguées au second plan. Quand chaque recul est bradé, que reste-t-il du modèle collectif hérité de nos anciens ? Quand l'absence de vision est compensée par la négociation de nouveaux reculs, il est légitime de s'interroger sur la direction prise.

LE DROIT DE GRÈVE : LA DOUBLE PEINE

Le droit de grève des ICNA, attaqué à maintes reprises et autant de fois défendu, a subi à l'automne 2023 l'attaque en son coeur que nous redoutions tous : **l'instauration d'une déclaration préalable, qui s'ajoute au service minimum** et aux astreintes déjà en vigueur. Jamais ces deux dispositifs n'avaient été combinés jusqu'ici.

Les débats à l'Assemblée nationale ont été marqués par une accumulation de contre-vérités et, fait plus singulier, par les remerciements appuyés de la majorité à l'égard du « syndicat majoritaire de la profession favorable à cette loi ». Le SNCTA avait pourtant promis, exigé même, qu'une déclaration préalable ne s'entendait que sans service minimum.

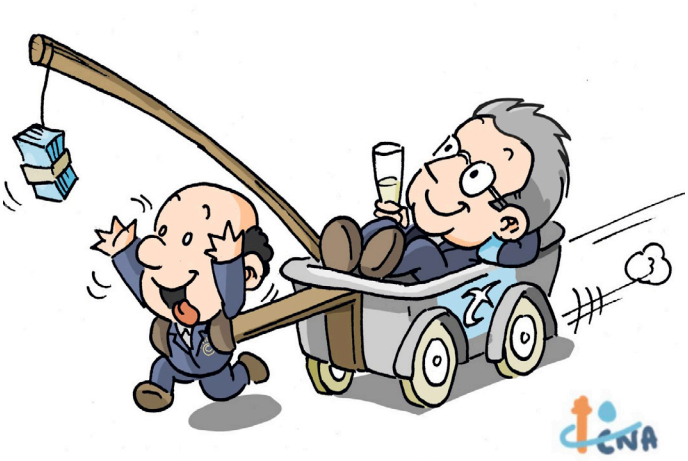
Un front uni aurait sans aucun doute permis de faire barrage à l'inacceptable. **En cédant, sans surprise, le SNCTA restera donc dans l'histoire comme l'un de ceux qui auront porté à ce droit un coup cinglant.**

L'encre à peine sèche, la classe politique et des compagnies comme Ryanair n'ont pas tardé à songer à la suite : sanctuarisation de certaines périodes, relèvement du service minimum, protection des survols, périmètre des revendications… **La boite de Pandore est ouverte.**

L'INFLATION, UN VRAI SUJET, DE MAUVAISES RÉPONSES

Entre 2023 et 2025, l'inflation cumulée atteint 8,4 %. Ni le gouvernement, par le point d'indice, ni la DGAC, par la revalorisation des primes, n'ont compensé cette perte massive de pouvoir d'achat.

Le constat est sans appel : jusqu'à 618 € par mois pour un jeune contrôleur de liste 1, près de 800 € par mois pour un contrôleur en fin de carrière. Primes de liste 1 comprises, cela représente environ 300 000 € de manque à gagner sur une carrière complète. **Cette situation est l'héritage direct**



du Protocole, dans lequel le SNCTA, aux côtés des autres signataires (CFDT et FO), a accepté des revalorisations présentées « pour solde de tout compte », en contrepartie de nouvelles options. C'est donc par la multiplication des options que certains affichent une revalorisation pour compenser l'inflation.

C'est une faute majeure. Les agents ne voient pas l'inflation compensée, alors que la DSNA, elle, l'absorbe grâce aux mécanismes de correction européens et choisit donc de ne pas en faire bénéficier son personnel.

L'ICNA est perdant sur tous les tableaux : son salaire n'augmente qu'au prix de nouvelles contraintes de flexibilité.

L'UNSA-ICNA refuse que les contrôleurs soient enfermés dans cette logique, véritable fuite en avant dont la seule variable d'ajustement est l'accumulation de contraintes toujours plus éprouvantes.

Quant au BIA Performance, dont les critères restent opaques, il ne constitue en rien une réponse pérenne à l'érosion du pouvoir d'achat.

LES ICNA CONTRÔLENT À CRÉDIT

Les ICNA assument leurs responsabilités avec professionnalisme dans un contexte toujours plus difficile : trafic en hausse constante, flexibilité accrue, surveillance et flicage tous azimuts, management toxique, judiciarisation galopante.

En face, l'administration se révèle incapable de tenir ses engagements indemnitaires et de verser les sommes dues en temps et en heure. Le travail à crédit est devenu la norme pour le paiement des mesures de flexibilité, pourtant bel et bien réalisées au prix d'efforts et de contraintes personnelles.

Promoteurs assidus et accompagnateurs zélés des nouveaux dispositifs réclamés par la DSNA, **le SNCTA et les autres signataires restent aux abonnés absents pour dénoncer cette dérive.** En 2026, moins de 19 % de la part variable des mesures exécutées sera versée. Pire, les avancements de grade et d'échelons qui concernent tout le monde subissent un retard inouï faute de budget. **Ce glissement est inacceptable : un syndicat puissant aurait dû le corriger sans attendre**. Au lieu de cela, la situation se dégrade et les ICNA subissent le mépris d'une administration qui n'a plus rien à craindre.

Pour l'UNSA-ICNA, les contrôleurs aériens n'ont pas vocation à devenir les prêteurs de leur propre direction. Le respect des engagements financiers doit être à la hauteur de celui exigé des agents dans l'exercice de leurs missions.

TOUJOURS PLUS D'INDIVIDUALISATION

Le protocole 2023-2027 a eu de lourdes conséquences pour la profession. Les options, les JE/JX, les recyclages dirigés et les vacations flexibles **ont entraîné les ICNA vers toujours plus d'individualisation.** Les tours de service fractionnent plus les équipes en intégrant plus de vacations élémentaires. Le flicage individuel pousse lui aussi chaque agent dans une logique de gestion personnelle. **L'arrivée promise par l'administration et validée par le syndicat majoritaire en 2027 de la badgeuse sur position fera d'énormes dégâts à la gestion collective, partout.** Concernant le BIA performance, présenté pour l'instant comme collectif, chacun peut facilement envisager quelles pourraient être les dérives à moyen terme.

La prochaine étape vers l'objectif affiché de DSNA 2030 est notre organisation du travail en équipe, propre aux listes 1 à 5. Elle représente aux yeux de nos décideurs un gain structurel potentiel, que la Cour des comptes a elle aussi clairement identifié. En approche, le travail en pôle est la première brèche vers les tours de service individuels et l'administration n'a aucune raison de s'arrêter aux listes 6.

La DSNA préférera l'individusalisation plutôt que d'ajuster les effectifs à la hauteur des besoins.

L'UNSA-ICNA tient pourtant à rappeler l'importance du collectif dans la chaîne de sécurité, comme dans le bien être au travail ainsi que le montre le baromètre social 2025. La vision purement comptable de la DSNA, qui ne vise que la performance, doit changer pour revenir à des valeurs dont l'humain et la sécurité sont les piliers.

PROTECTION DES AGENTS - JUDICIARISATION - PRÉVOYANCE

Notre métier n'échappe pas à l'évolution de la société. Nous avons malheureusement pu constater, à l'occasion de chaque incident, ce qui risque de devenir la norme.

L'UNSA-ICNA a sollicité à plusieurs reprises l'échelon central sur ces problématiques. Mais les réponses apportées sont loin d'être à la hauteur des enjeux. Nous constatons :

- **Une administration qui multiplie les consignes**, moins pour faciliter les pratiques opérationnelles, que pour se couvrir en cas de problème ;
- **Une administration qui ne défend pas publiquement ses agents** et les laisse seuls face au déchaînement médiatique et sur les réseaux sociaux ;
- **Une administration de plus en plus réticente à accorder la protection fonctionnelle**, comme l'illustrent plusieurs situations récentes.

Plus que jamais, dans ce contexte qui les expose sans filet de sauvegarde, les ICNA doivent se montrer vigilant dans l'exercice de leurs missions.

L'UNSA-ICNA est à la pointe dans la protection des agents. Nos adhérents bénéficient déjà d'une protection juridique, et nous revendiquons son extension à tous les ICNA.

Nous revendiquons également que la prévoyance devienne un acquis pour tous. car les spécificités de nos rémunérations ne doivent pas constituer une charge

Au cours de cette mandature, le modèle ICNA a connu des évolutions qui ne vont pas dans le sens de son renforcement, mais bien de son affaiblissement. Avec l'accord de son partenaire syndical, l'administration ne cesse de le fragiliser pour poursuivre ses ambitions de transformation.
L'UNSA-ICNA entend être un rempart pour protéger notre modèle. Non pas en s'arc-boutant sur des positions passéistes et déconnectées de la réalité, mais en proposant des évolutions qui répondent à la fois aux besoins strictement opérationnels de la DSNA et aux intérêts des ICNA.
Accompagner ne signifie pas renoncer : Protéger notre modèle, c'est aussi savoir dire non lorsque les limites sont franchies.